

FACTURE N° 5120103
N/REF : 11/12/2025 8H52 C:007138 I:54988

V/Appel du Jeudi 11/12/2025 a 8H52

ROGER THIERRY
GESTION LOCATIVE
5 IMPASSE SAINT POL ROUX
29160 CROZON

IMMEUBLE : 91 DE GAULLE
81 RUE DU GENERAL DE GAULLE
29470 PLOUGASTEL DAOULAS

Guipavas, le 17 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 81 RUE DU GENERAL DE GAULLE - PLOUGASTEL DAOULAS
MOTIF : POSTE DE RELEVAGE
Donneur d'ordre : M. T. ROGER

INTERVENTION DU 08/12/2025 (ASTREINTE)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POSTE DE RELEVAGE EN CHARGE A L'ARRIVEE DU TECHNICIEN
POMPAGE DU POSTE DE RELEVAGE
ENLEVEMENT DE LA POMPE DE GAUCHE POUR REFIXATION DU REFOULEMENT
(PROVISOIREMENT) MISE EN PLACE D'UNE CORDE (LA CHAÎNE CASSEE)
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
DECHETS : 10M3 MDV

OBSERVATIONS : REFOULEMENT GAUCHE DECONNECTE - REPARATION PROVISOIRE
UNE PARTIE DU TUYAU EST CASSE LA POMPE DE DROITE NE FONCTIONNE PAS

PRÉCONISATIONS : PREVOIR RAPIDEMENT LE REMPLACEMENT DU POSTE (NON
ETANCHE) ET LES REFOULEMENTS TRES DETERIORES

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	1ere Heure Hydrocureur+Chauffeur	1	164,00	328,00
2,00	2eme Technicien	2	62,00	124,00
1,00	Majoration astreinte	2	100,00%	452,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
10,00	M3 déchets Eu/mat.vidange	2	29,00	290,00

TOTAL H.T.	1194,00
T.V.A. a 20,00%	238,80
TOTAL T.T.C.En EURO	1432,80

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.